

# pro natura **local**

02/2014

## Jura



Bacchante  
*Lopinga achine*

© Photo Marc Tourrette

<b>SOMMAIRE</b>	Biodiversité en forêt	2
	Carrière Vabecha à Fontenais	2
	Echos des réserves	3
	Nouvelle acquisition	3
	Réouverture d'un pâturage à Chevenez	4
	Protection des chiroptères à Saint-Ursanne	5
	Le Collectif Chevêche récompensé	5
	Passe à poissons à Moulin Grillon	5
	Installez du solaire photovoltaïque	6
	Oppositions et recours	6
	Fête de la Nature 2014	7
	Nuit de la grenouille 2014	7
	Groupe Jeunes et nature	7
	Manifestation à Saint-Hippolyte	7
	Lunes de miel, à l'affût de l'ours sauvage	8
	Achat de terrain	8
	Chers membres	8

# Biodiversité en forêt: pâturage boisé

**Cet été aux Queues de Chats à Bonfol, débroussaillage et pâturage étaient au programme de la FMD, dont Pro Natura Jura est membre fondateur.**

## Historique

Le secteur des Queues de Chats à Bonfol appartient à l'Inventaire des sites de reproduction d'importance nationale pour les Amphibiens. Il abrite notamment la Rainette verte et le Sonneur à ventre jaune. Il s'agit d'un complexe de 3 petits étangs artificiels, dont 2 sont en eau actuellement, avec une végétation de lieux humides: cariçaie, roselière, saulaie, aulnaie et chênaie...

Au tout début du 20<sup>e</sup> siècle, avant l'aménagement des étangs, le site était exploité extensivement en prairie humide pour la fenaison et la pâture d'automne. Puis, vers 1920, les étangs ont été aménagés pour l'élevage des carpes. Le sous-sol constitué d'argile et de sable n'est pas partout imperméable et les étangs n'ont jamais très bien gardé l'eau, surtout celui situé en amont. Leur utilisation comme carrière s'est donc avérée difficile et non rentable. Plus tard, les Ondatres (Rats musqués) ont colonisé le site et perforé les digues. Les niveaux d'eau ont baissé et les arbustes puis les arbres ont peu à peu colonisé le site ainsi que la parcelle agricole adjacente, située à l'est et laissée à l'abandon. En 1994, le site était devenu défavorable à la reproduction des Amphibiens car envahi par des arbustes et des buissons en formations très denses. Peu à peu les plans d'eau ont quasiment disparu. De plus, ils sont ombragés et remplis de feuilles mortes.



Bonfol, Queues de Chats, coupe de jeunes aulnes marqués, 2014

Début 1995, la Fondation des marais de Dampfreux (FMD) a acheté ces 3 anciens étangs dans le but de revitaliser le site. Depuis l'achat et la restauration des étangs durant l'hiver 1995/96, la FMD doit constamment lutter contre l'emprise des végétaux ligneux qui se développent à une vitesse folle en fermant le milieu. Chaque année, en automne et en hiver, des candidats chasseurs et des civilistes interviennent pour essayer de maintenir le milieu partiellement ouvert. Cependant, leurs efforts ne font que retarder l'inexorable fermeture du site.

## Réouverture partielle

Depuis quelques années, la politique de la Confédération et le programme «biodiversité en forêt» permettent d'envisager une nouvelle approche en instaurant au site un statut de «forêt pâturée et pâturage boisé». La réouverture partielle du milieu sera très favorable au paysage et à la biodiversité tout en favorisant les espèces les plus menacées précisément comme la Rainette verte et le Sonneur à ventre jaune.

En été 2014, plusieurs visites du site, notamment avec l'ingénieur forestier responsable, Noël Bu-

chwalder et le garde Pascal Girardin, ont permis de marquer certains jeunes végétaux ligneux «envahissants». Les arbres, arbustes et buissons les plus intéressants pour la structure et la diversité du milieu sont conservés. Fin août et début septembre, l'abattage et l'évacuation des jeunes ligneux marqués a lieu. Mi-septembre, une clôture est installée par un éleveur, Joan Studer. Puis des herbivores adaptés (chèvres et petits chevaux des Pyrénées ou Pottoks) sont parqués sur le site.

Cette nouvelle gestion en pâture extensive durant la fin de l'été jusqu'à la fin de l'automne ne pourra qu'être très favorable à la biodiversité en favorisant la restauration et le maintien de milieux très variés: étangs ensoleillés, pâturage boisé, cariçaie, roselière, saulaie, aulnaie et chênaie ouvertes, habitat d'une multitude d'espèces. De plus les herbivores remplaceront les machines utilisées jusqu'ici pour «débroussailler» ce qui sera très positif et «moins polluant».

Philippe Bassin, Président de la FMD



Mare, tas de bois et de pierres: site de reproduction et habitats terrestres pour amphibiens

## Carrière en Vabecha, Fontenais

Le Triton lobé (*Lissotriton vulgaris*), très menacé en Suisse, vient d'être redécouvert dans la carrière de Fontenais. Cela faisait 14 ans que cette espèce emblématique n'avait pas été revue. Deux mâles ont été identifiés dans une des gouilles lors d'un relevé nocturne. Suite aux travaux de revitalisation effectués en début d'année, nous avons mis en place un suivi

d'évaluation, comprenant 4 passages, dont trois de nuit, entre mars et juin. Au total, nous avons recensé 6 espèces d'amphibiens dont une importante population de Triton alpestre.

Un grand merci à Michel Friedli, Patrick Röschli et Tristan Lièvre pour leur engagement dans la protection du site.

MT

### La Bacchante à Clairbief

La création de clairière en début d'année en faveur d'un papillon emblématique, la Bacchante (*Lopinga achine*), a porté ses fruits. A la faveur du suivi programmé durant l'été, nous avons pu observer cinq individus sur deux des quatre sites aménagés. De nouveaux travaux en faveur de l'espèce vont être menés ces prochaines années dans et à proximité de la réserve. Ces actions bénéficient aussi à d'autres insectes comme la Rosalie alpine (*Rosalia alpina*), à de nombreux oiseaux, ainsi qu'à la flore.



La Bacchante, un papillon favorisé par les travaux à Clairbief, dans la réserve naturelle Pro Natura



L'Impatiens glanduleuse colonise rapidement les rives.

### L'impatiens à Clairbief

En août, l'Impatiens glanduleuse (*Impatiens glandulifera*) est en fleurs sur les bords du Doubs. C'est le bon moment pour arracher cette plante invasive. La récolte s'est avérée deux fois moins importante qu'en 2013. La fauche d'une autre invasive, la Vergerette du Canada (*Conyza canadensis*) semble également porter ses fruits. Même si l'on ne peut envisager d'éradiquer ces deux néophytes, les foyers de contamination se trouvant sur l'amont du bassin du Doubs, il semble qu'on puisse ainsi limiter fortement leur développement sur la réserve.

### Prairie sèche de Movelier

Afin de retrouver la biodiversité présente dans les années 90, attestée par des inventaires, nous avons cette année pratiqué des fauches différenciées. Les ronces qui occupent environ le quart de la surface ont été fauchées en juin et en septembre, afin de les affaiblir et de favoriser d'ici quelques années l'apparition d'une prairie fleurie. La moitié de parcelle non fauchée en 2013 a fait par ailleurs l'objet d'une coupe en septembre avec exportation du foin. Sur toute la surface des petits massifs buissonneux sont laissés en place pour la faune.



Travail de ramassage du foin.

### Etangs et prairie du Martinet, Courtemaury

Avant d'entreprendre des travaux de revitalisation, il faut bien connaître la faune et la flore présentes. Des inventaires de libellules, de criquets, de sauterelles et d'invertébrés aquatiques ont donc été réalisés dans la nouvelle réserve de Pro Natura Jura à Courtemaury. Résultats très modestes concernant les étangs en raison du nombre élevé de carpes et du fort envasement qui empêchent le développement des invertébrés aquatiques. En revanche la prairie humide recèle d'importantes populations d'orthoptères, et notamment du Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*). Cette espèce strictement liée aux milieux humides est inscrite sur la liste rouge des espèces menacées.



Le criquet ensanglanté, typique des zones humides.

### Nouvelle acquisition

Nous avons pu acquérir une zone humide avec 2 étangs de 4800 m<sup>2</sup> à Courtemaury. Nous venons d'agrandir ce site d'importance nationale pour les batraciens en acquérant une parcelle adjacente, qui se trouve en zone tampon du site national. L'ensemble constitue une entité faite de mosaïques très intéressantes, de quelque 8000 m<sup>2</sup> au total. Ce sera la seconde réserve naturelle de Pro Natura Jura dans le canton.

LMR



# Réouverture d'un pâturage à Chevenez

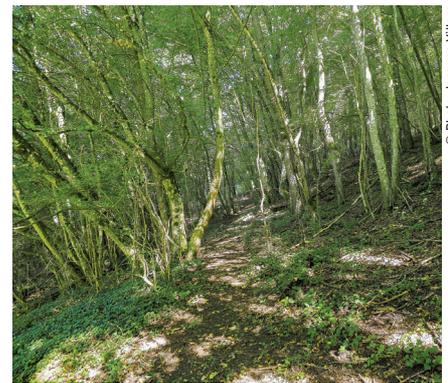
**La conservation de la nature passe aussi par la préservation de biotopes engendrés par les pratiques agraires ancestrales.**

Le pâturage boisé de la Craie, à l'ouest de Chevenez, a conservé pour une bonne part les caractères d'un pâturage maigre et sec, avec une flore caractéristique. Il est inscrit à l'inventaire cantonal en tant que périmètre de protection de la nature d'importance régionale. Il abritait encore voici quelques décennies la pie-grièche grise, ainsi qu'une douzaine d'espèces d'orchidées. Mais il a subi au cours du temps un appauvrissement, dû par endroits au surpâturage (engraissement et décapage de larges zones) et ailleurs à l'emboisement naturel (embuissonnement et installation de forêt).

À l'initiative de notre section, qui suit ce site depuis longtemps et a produit une expertise avec proposition de gestion commandée à un biologiste, une fructueuse collaboration entre l'Office de l'environnement du canton, la Commune de Haute-Ajoie et Pro Natura Jura a permis d'entreprendre d'importants et spectaculaires travaux de renaturation. Sous la supervision de notre responsable des réserves, la zone boisée, de moindre intérêt sur un tel site, a été en grande partie défrichée, mais des arbres, arbustes et bosquets intéressants ont été préservés, ainsi que la haie.

Une nouvelle convention d'entretien et d'exploitation a été signée avec le locataire ex-

ploitant, définissant entre autres la période de pâturage et la charge en bétail, ainsi que l'entretien. Pour contenir le recrû forestier et le développement des broussailles, l'agriculteur s'est procuré une dizaine de chèvres. L'évolution du pâturage sera suivie régulièrement de manière à adapter ces pratiques au besoin. L'apport de chaleur et de lumière consécutif aux travaux, ainsi que les nouvelles méthodes d'exploitation, devraient favoriser le retour de plusieurs espèces disparues plus ou moins récemment et le maintien de celles qui existent encore.



Une jeune forêt s'est installée sur de grandes zones du pâturage.



Le défrichement a rétabli un pâturage boisé.



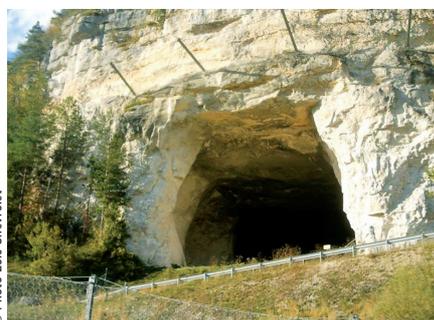
Vue d'ensemble avant défrichement.



Même point de vue: la haie conservée devant le pâturage réouvert.

## Protection des Chiroptères dans les galeries de Saint-Ursanne

Dès 1995, suite à l'arrêt du projet de décharge de déchets spéciaux dans les galeries des fours à chaux, Pro Natura Jura a travaillé avec l'expert géologue Marcos Buser dans le but d'aménager des gîtes pour les chauves-souris à l'étage inférieur des galeries.



© Photo Loïc Chevrolet

Les galeries, prévues pour une décharge et sauvées en 1995 par les ONG environnementales et des citoyens, abritent dorénavant des chauves-souris.

Selon les monitorings menés par le CCO-Jura, la présence de chauves-souris en hibernation est relevée dans les galeries. Entre l'hiver 1998-1999 et l'hiver 2013-2014, le nombre d'individus constatés est passé de 6 à 23, avec un pic de 42 individus en 2011-2012. Les espèces suivantes ont été identifiées sur le site, dont certaines sont en danger :

Grand murin (*Myotis myotis*), Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), Murin de Daubenton (*Myotis daubentoni*), Murin à moustaches sl. (*Myotis cf. mystacinus*), Oreillard roux (*Plecotus auritus*), Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*).

Dans ce contexte de dynamique écologique forte sur ce site, un projet d'affinage de fromage est proposé par l'Association «Fromages

de St-Ursanne», qui a testé le processus d'affinage. Suite à une expertise commandée par l'Office de l'environnement, il s'avère possible de rendre compatibles ces deux activités (préservation des gîtes pour chiroptères et affinage de fromage) selon des conditions bien cadrées. Une convention est en phase de discussion entre la commune, l'ENV, l'Association «Fromages de St-Ursanne» et Pro Natura Jura pour que les intérêts habitats-espèces et les intérêts économiques puissent se compléter. Pro Natura Jura demande qu'un suivi scientifique soit mené pour les chiroptères, via un mandat octroyé à des spécialistes. C'est la seule façon de notre point de vue de bien suivre l'évolution sur ce site en faveur d'une biodiversité grandissante. Nous remercions Thierry Bohnenstengel qui nous a apporté ses précieuses compétences dans ce dossier. LMR

## Passe à poissons à Moulin Grillon, Saint-Ursanne

Pro Doubs, Patrimoine Suisse, Clos du Doubs+, la commune de Clos du Doubs, 681 citoyens réunis, 2 conseillers communaux et Pro Natura Jura ont maintenu avec fermeté leurs oppositions contre le projet de passe technique prôné par l'Office de l'environnement et le maître d'œuvre. Une étude de Biotec, financée par les opposants, a démontré que d'autres solutions sont plus

adaptées. Les opposants ont demandé une médiation administrative, dans le but de pouvoir mieux faire entendre leurs positions.

Devant cette situation peu habituelle, qui renverse le schéma où les opposants sont «jetés en justice», le Département de l'environnement a dû faire marche arrière. Ainsi un groupe de travail a été mis sur pied pour étu-

dier la faisabilité d'un ruisseau de contournement. C'est Jean-Paul Lüthi qui représente Pro Natura Jura. Dans cet intervalle où une variante «ruisseau de contournement» est enfin étudiée, il serait urgent d'assainir la centrale hydroélectrique, qui malheureusement fait passer dans ses turbines bon nombre de poissons. Peut-être bien aussi des aprons!

LMR



© Photo Claude Surmont

Selon une pré-étude de Biotec, un ruisseau de contournement est tout à fait intégrable dans la zone adjacente au Doubs.

## Le Collectif Chevêche récompensé par un prix ONU

Le Collectif Chevêche, qui s'engage pour pérenniser les populations de Chevêche en Ajoie, a rejoint depuis quelques années un programme

trinationnel avec l'Allemagne et la France. Cet engagement a été distingué par les Nations Unies dans le cadre de la décennie pour la bio-

diversité. Un prix a été remis à tous les responsables du projet en juin 2014. C'est une belle récompense pour les efforts entrepris. LMR

# Engagez-vous! Installez du solaire photovoltaïque chez vous

**Beat Kupferschmid est membre de Pro Natura Jura. Il dirige l'entreprise Koutec, à Courgenay. Fondée en 1990, Koutec a débuté par des procédés d'isolation naturelle des bâtiments, puis depuis 2006 s'est lancé dans le solaire prometteur.**

Cette période de transformations sociétales, notamment dans le domaine énergétique, nous donne la possibilité de participer activement à une nouvelle ère. La catastrophe de Fukushima a suscité bien des réactions et prises de position, mais aujourd'hui chacun est retourné à ses habitudes de consommation. Dans le classement européen des pays selon l'utilisation des énergies renouvelables, la Suisse occupe le 26<sup>e</sup> rang, juste devant la Hongrie. Est-ce que ce n'est pas à chacun maintenant de prendre en main son approvisionnement?

Depuis le début de l'année 2014, la Confédération a mis en œuvre des instruments très avantageux pour les petits producteurs. Regardons de plus près ce qui permet à tout privé de se lancer dans une production autonome.

- Depuis le premier mai, les autorisations pour la pose des panneaux solaires sont simplifiées aux conditions suivantes : la construction ne doit pas dépasser une épaisseur de 20 cm, aucun panneau ne doit dépasser le bord du toit et le champ doit être posé d'un seul tenant.
- Selon que l'installation est inférieure ou supérieure à 100 m<sup>2</sup> on fera une demande de petit ou grand permis.

- Dans tous les cas on présentera des dessins du fournisseur de l'installation, un extrait du cadastre et un certificat prouvant les qualités non réfléchissantes du verre.
- La construction pourra commencer en principe un mois plus tard.
- Il va de soi que les propriétaires des bâtiments situés dans une zone sensible (ISOS) ou une zone protégée doivent demander l'avis de la commission des sites et paysages.

La rétribution unique (RU) est un instrument pour soutenir efficacement les petites et moyennes installations de 2 à 30 kW. Sur une maison familiale, une installation entre 8 et 12 kW est idéale. On estime le coût entre Fr 2'200.- et 2'600.- par kW installé. La Confédération soutient ces installations par un forfait de Fr 1'400.- plus Fr 850.- par kW installé. Dans notre région ce montant représente jusqu'à 40% de l'investissement. En tenant compte de la déduction fiscale et en estimant une durée de vie de l'installation de 30 ans, dans notre région on arrive à des coûts de production de courant solaire « home made » entre 8 et 14 ct par kWh. Une telle installation sera amortie entre 7 et 12 ans. En comparaison, nous payons actuellement 25.7 centimes par kWh TTC le courant du réseau, dont 62 % est d'origine nucléaire. Il est évident que le privé est gagnant s'il consomme un maximum de sa propre production.

Pour cette rétribution unique (RU) il n'y a pas de liste d'attente. Ces subventions, actuellement exemptes d'impôts, devraient être versées jusqu'à fin 2015. Il est prévu de diminuer ces montants au courant du printemps prochain



© Photo Beat Kupferschmid

mais l'opération sera toujours rentable. Certaines communes apportent une contribution supplémentaire au subventionnement : par exemple Fr. 750.- / kW jusqu'à concurrence de Fr. 7'500.- à Fontenais ; Fr. 1'000.- pour le premier m<sup>2</sup> et ensuite Fr. 50.- / m<sup>2</sup>, au maximum Fr. 5'000.- à Porrentruy.

On estime aujourd'hui que l'énergie grise d'un panneau photovoltaïque, de la fabrication au recyclage, est compensée après 1,8 à 2,2 ans d'utilisation, selon l'origine européenne ou chinoise du matériel. Un système de taxe anticipée pour le recyclage des panneaux est en train de se mettre en place au niveau européen. Il entrera en vigueur prochainement.

Si une orientation plein sud est idéale, une orientation sud-est ou sud-ouest du toit ne fait perdre que quelque 8 à 10 % de rendement. Pour les privés qui ne peuvent pas aménager d'installation solaire photovoltaïque, il est possible d'acheter virtuellement à un producteur son surplus de production. Produire son propre courant n'est plus une affaire impossible réservée à quelques-uns. Le photovoltaïque est actuellement rentable!

BK

**Pour plus d'informations :**

[www.swissolar.ch](http://www.swissolar.ch) / [www.suisseenergie.ch](http://www.suisseenergie.ch)

## Oppositions et recours gagnés

En 2014, Pro Natura Jura s'est opposée à plusieurs projets de remblayages de zones agricoles par des agriculteurs ou collectivités, affectant durablement le paysage jurassien. A ce jour, ces projets n'ont pas vu le jour. Il y a un bon nombre de carrières et gravières qui sont prévues à cet effet.

L'opposition, puis le recours, à un projet de poulailler à Bonfol ont été rendus nécessaires afin d'éviter un projet fragmenté, mal implanté et impactant fortement le paysage. Nous revendiquons que des zones spéciales agricoles soient

définies et puissent accueillir des installations industrielles. Nous constatons souvent que ces projets de halles d'engraissement industrielles sont lacunaires et que l'adaptation à la loi se fait en fonction des résistances et oppositions.

En début d'année, nous apprenons que notre recours contre le projet de décharge II de matériaux inertes à Soyhières est gagné. Le Tribunal reconnaît nos arguments, soit que le canton n'a pas planifié cette décharge et qu'il a fait passer illégalement ce projet pour une modification mineure du plan directeur cantonal.

Une opposition a été déposée dans le cadre du projet de remblayage de la carrière de la Combe à Chevenez et dépôt de plan spécial pour l'ouverture d'une nouvelle carrière. Les principes de remblayage partiel et d'ouverture d'un nouveau site ne sont pas combattus. Nous souhaitons apporter des améliorations pour la protection des espèces présentes et promouvoir des aménagements pour les batraciens. Le site dispose de grandes potentialités. Le projet d'ouverture de nouvelle carrière dans le cadre de Jurassica n'est pas concerné.

LMR

# Fête de la Nature le 25 mai 2014

Lors de la journée de la Fête de la Nature, Pro Natura Jura a organisé son traditionnel marché de plantes sauvages sur la place des Tilleuls à Porrentruy. Pour la première fois, de nombreuses organisations étaient présentes. Cette fête

sera reconduite les années prochaines. Nous remercions la commune de Porrentruy qui a soutenu financièrement la Fête. La place des Tilleuls à Porrentruy se prête merveilleusement bien à la Fête de la Nature. LMR



Stand à la place des Tilleuls à Porrentruy.

© Photo Thérèse Egger

## Groupe jeunes et nature



© Photo Sylvie Egger

**Le programme des sorties ainsi que les photos peuvent être visionnés sous:**  
[www.pronatura-ju.ch/  
programme-des-sorties](http://www.pronatura-ju.ch/programme-des-sorties)

**Samedi 14 juin 2014:**  
la cuisine sauvage dans tous ses états...  
et un résultat probant.



## Manifestation à St-Hippolyte

Le 17 mai 2014 a eu lieu à Saint-Hippolyte (F) une grande manifestation pour appeler les autorités à s'engager en faveur de la protection du Doubs. Cette activité fait suite à celle de Goumois en 2011.

LMR

**Le comité s'engage pour le Doubs.**



© Photo Jean-Paul Lutthi

## Nuit de la grenouille

2014 a connu une nouvelle Nuit de la grenouille au sein de notre association. C'est Damphreux et son splendide site des étangs qui était à nouveau le théâtre de cette sortie.

Si l'édition de l'année passée était décevante, tant le froid avait anéanti nos espoirs d'entendre chanter les batraciens, cette soirée de mai 2014 nous a réservé un tout autre accueil. Adultes et enfants ont pu entendre les fameuses rainettes vertes entamer leur concert et le poursuivre durant toute la soirée.

Une partie théorique est toujours utile pour rappeler le statut vulnérable de ces espèces et leur déclin, ainsi que la disparition des milieux, bien que zones humides et batraciens soient protégés par la loi. Tout comme il est nécessaire de répondre à toutes les questions qui ne manquent pas de se poser sur le mode de vie particulier des grenouilles, crapauds, tritons et salamandres.

Ensuite, dans les cabanes d'observation, à la lueur du crépuscule naissant, la magie opère. Les nombreux enfants, pour qui ce n'est pas facile de rester calmes et attentifs, ont joué le jeu. Aidés de leurs mains, entourant leurs oreilles pour les rendre plus grandes, ils ont appris à mieux entendre les sons de la nuit.

Et enfin, tel un lampion dans l'obscurité de la cabane, une boîte transparente éclairée a permis à tous les participants d'observer une rainette verte et un triton capturés par les animateurs.

Pour certains, ce soir-là a été l'occasion de voir pour la première fois et «pour de vrai» deux petits êtres qui animent nos nuits de printemps. MNL

## « Lunes de miel, à l'affût de l'ours sauvage »

**C'**est le titre du livre que Jacques Ioset vient de publier avec La Salamandre. En 20 ans, l'auteur a effectué une trentaine de séjours dans les Balkans pour y observer les ours. Depuis 2004, il a passé plus de 400 veilles dans des forêts somptueuses et en ramené des images pleines de poésie. Fasciné par la magie des clairs de lune, il a réussi à en interpréter avec douceur les clairs obscurs. Peu à peu, au fil des pages et des années d'affûts, l'auteur nous entraîne dans les profondeurs d'une quête toujours plus intime. Au final, des plantigrades on ne distingue plus que quelques traits, une échine puissante, un pas dans l'obscurité. Le livre est un hommage à l'ours et à la forêt sauvage. En une douzaine de pages, le texte raconte l'histoire de cette extraordinaire aventure naturaliste et humaine.

### L'auteur

Jacques Ioset (1959) est membre de ProNatura depuis l'âge de 11 ans. «Naturaliste généraliste», il a fait partie du Comité de ProNatura Jura où il s'est occupé de projets de

conservation des batraciens et du suivi du dossier «lynx». Sa passion pour les grands carnivores remonte à une trentaine d'années.

### Des vergers pour les ours

Sensibiliser, c'est bien. Agir, c'est encore mieux.

Les droits d'auteur du livre serviront au projet «Des vergers pour les ours». Lorsque pommes et prunes sont mûres, les plantigrades viennent souvent prélever leur part aux abords des maisons, grimpent aux arbres et cassent des branches pour accéder à leur nourriture, ce qui crée des conflits. Le projet, initié par Jacques Ioset, consiste à rajeunir d'anciens vergers et à en créer de nouveaux à l'extérieur des villages afin de réduire les tensions entre humains et plantigrades.



**« Lunes de miel »**  
29 x 30,5 cm, 160 pages  
69 Frs

A commander auprès de:  
jioset@bluewin.ch ou 032 426 84 93  
ou [www.salamandre.net](http://www.salamandre.net)  
ou votre libraire

## Achat de terrains

**Nous recherchons à acquérir des surfaces agricoles afin d'aménager de nouveaux biotopes.**

**Les associations de protection de la nature sont habilitées, sous certaines conditions, à acheter des terres.**

**Si vous êtes propriétaire, n'hésitez pas à nous contacter.**

**Visitez notre site internet [www.pronatura-ju.ch](http://www.pronatura-ju.ch)**

Editeur : Pro Natura Jura, Case postale 90,  
2900 Porrentruy, [pronatura-ju@pronatura.ch](mailto:pronatura-ju@pronatura.ch)

Secrétariat : Lucienne Merguin Rossé, L'Abbaye 105,  
2906 Chevenez, 032 476 70 21,  
[pronatura-ju@pronatura.ch](mailto:pronatura-ju@pronatura.ch), [www.pronatura-ju.ch](http://www.pronatura-ju.ch)

Rédaction et réalisation : Marc Tourrette (MT), Jacques Villars (JV),  
Marie-Noëlle Lovis (MNL), Sylvie Egger (SE), Philippe Bassin (PB),  
Beat Kupferschmid (BK), Jacques Ioset (JI), Lucienne Merguin Rossé (LMR)

Photos : Sylvie Egger, Thérèse Egger, Marc Tourrette,  
Lucienne Merguin Rossé, Jacques Villars, Loïc Chevrolet,  
Claude Surmont, Beat Kupferschmid, Jacques Ioset, Jean-Paul Luthi

Création et réalisation graphique :  
Ivan Brahier, graphiste, Delémont, [www.ruedunord.ch](http://www.ruedunord.ch)

Impression : Imprimerie Le Pays, Porrentruy

Tirage : 1100 exemplaires



### Cher membre

**Vous souhaitez obtenir des informations régulières sur nos activités? Nous vous enverrons dès 2015 notre courriel d'information. Envoyez votre adresse courriel à [pronatura-ju@pronatura.ch](mailto:pronatura-ju@pronatura.ch)**